

# Document d'Informations Clés

## FrenchartFUND A1

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit : FrenchartFUND

Nom de l'initiateur : INOCAP Gestion

Code isin part A1 : FRO01400NHF6

Site internet : [www.inocapgestion.com](http://www.inocapgestion.com)

Contact : Appelez le 01 42 99 34 60 pour de plus amples informations

Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'INOCAP Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. INOCAP Gestion est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Date de production : 19/01/2024

### Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce produit ?

**Type :** FrenchartFUND (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») est un Fonds commun de placement de droit français. Le Fonds n'a pas de personnalité morale.

**Durée :** le Fonds a été créé à la date de constitution pour une durée de sept (7) ans et (6) mois, prorogeable jusqu'à neuf (9) ans au maximum.

**Objectifs :** L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 7,5 ans, liée à l'investissement (i) dans des actifs liquides (**la Poche Liquidité**) ; (ii) dans des titres financiers admis aux négociations dont les émetteurs exercent une activité ou réalisent un chiffre d'affaires en lien avec les milieux artistiques, culturels ou artisanaux (**la Poche art Côté**) et (iii) dans des œuvres d'art (**la Poche Art Tangible**). L'actif prépondérant du Fonds (Œuvres d'art) ne permet pas la comparaison de ce dernier à un indicateur de référence financier.

Les Investissements de la **Poche de Liquidité** sont composés :

- (a) d'obligations, bons du trésor et titres de dette émis par un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par des collectivités publiques territoriales ou des établissements publics de la zone euro ;
- (b) de certificats de dépôt, de billets de trésorerie, de créances négociables et de dépôts auprès d'établissements de crédit ;
- (c) de parts ou actions de fonds monétaires ; et
- d) d'autres instruments du marché monétaire ;

Les Investissements de la **Poche Art Côté** :

- (a) prenant la forme de titres de capital ou de titres de créance admis aux négociations sur un marché réglementé d'instruments financiers ou un système multilatéral de négociation français ou étranger ;
- (b) sont émis par des sociétés cibles exerçant une activité, ou réalisant une partie de leur chiffre d'affaires, en lien avec les milieux de l'art, de la création artistique, des produits culturels, des services à la culture, des bases de données sur l'art, du trading sur l'art, des maisons de ventes, des sites internet spécialisés et/ou du savoir-faire artisanal ;

Les Investissements de la **Poche Art Tangible** :

- (a) seront principalement constitués d'œuvres de peintres occidentaux consacrés ou institutionnalisés ;
- (b) seront principalement constituées d'œuvres d'artistes représentés par les trente (30) premières galeries internationales ;
- (c) seront principalement constituées d'œuvres d'artistes figurant dans le top 500 Artprice et/ou équivalent selon une notation interne de la société de gestion ;

(d) seront acquis principalement en maisons de vente chez Sotheby's, Christie's, Philipps ainsi qu'en galeries, dans des institutions et dans le cadre de successions.

Le Fonds ne promet pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 de SFDR et n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 de SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Entre le deuxième (2ème) anniversaire de la date de commencement de la période d'investissement et l'expiration de la période d'investissement et sauf dérogation ayant obtenu l'accord préalable du comité consultatif, le Fonds devra respecter les règles de diversification suivantes :

- (i) la Poche de Liquidité ne devra pas représenter plus de 10 % (dix pour cent) du montant le plus élevé entre l'actif net et l'engagement de souscription total ;
- (ii) la Poche Art Coté ne devra pas représenter plus de 30 % (trente pour cent) de l'engagement de souscription total ;
- (iii) la Poche Art Tangible devra représenter au moins 60 % (soixante pour cent) de l'engagement de souscription total ;
- (iv) l'ensemble des œuvres du même artistes détenus dans le cadre de la Poche Art Tangible ne devront pas représenter plus de 10 % (dix pour cent) de l'engagement de souscription total.

**Affectation du résultat :** capitalisation des revenus.

**Condition de souscription et rachat :** La période de souscription commencera à la date de réception de la notification de commercialisation AMF (incluse) et prendra fin à la plus proche des dates suivantes (exclue) : (a) la date intervenant six (6) mois après la date de constitution, qui pourra être prorogée de six (6) mois à l'initiative de la société de gestion, et (b) toute autre date déterminée à la discrétion de la société de gestion. La période de souscription sera clôturée par la suite.

**Fréquence de valorisation :** Semestrielle

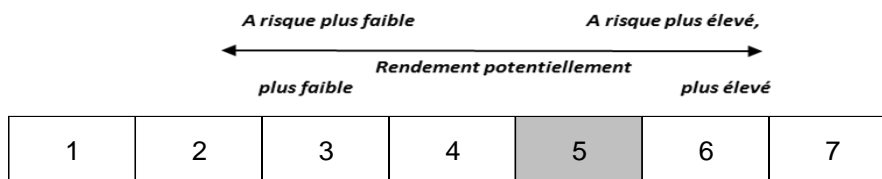
**Recommandation :** L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport avant un délai compris entre 7,5 ans et 9 ans.

**Investisseurs de détail visés :** Tous souscripteurs

**Assurance :** Non applicable

**Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?**

**Indicateur de risque :**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit entre 7,5 ans et 9 ans.

Vous ne pourrez pas sortir du produit avant la fin de vie du Fonds.

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 7 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est

exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées. Le capital n'est pas garanti.

**Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur**  
 Risque de crédit : Risque de dégradation ou de défaut pendant la période de détention de la qualité d'un émetteur

**Garantie :** Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le risque de perte en capital est limité au montant investi.

**Scénarios de performance**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances,

ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 14 dernières années.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 9 ans.

Période d'investissement recommandée : 9 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 9 ans (Période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum : il n'existe pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 9 ans</b>			
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 810 €	2 560 €
	Rendement annuel moyen	-51,86%	-14,03%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 350 €	7 360 €
	Rendement annuel moyen	-26,53%	-3,35%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 930 €	17 150 €
	Rendement annuel moyen	-0,68%	6,18%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 010 €	22 650 €
	Rendement annuel moyen	30,12%	9,51%

Il n'est pas possible de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous sortez avant l'échéance.

**Que se passe-t-il si INOCAP Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?**

Il n'existe pas de système de garanti sur ce Fonds. Par ailleurs, le défaut d'INOCAP Gestion n'aura pas d'impact sur les actifs du Fonds.

**Que va me coûter cet investissement ?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coût au fil du temps :**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire, et que 10 000 euros sont investis

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 9 ans
Coûts totaux	1 158 €	9 973 €
Incidence des coûts annuels (*)	11,92%	6,13%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,30 % avant déduction des coûts et de 6,18 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	7.00% Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	700 €
Coût de sortie	0.00% Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	4,03 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	375 €
Coûts de transaction	0,89% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	83 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0% Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années	0 €

#### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention minimale recommandée est entre 7,5 et 9 ans en raison de la stratégie déployée dans le Fonds.

Les Investisseurs ne pourront pas demander le rachat de tout ou partie de leurs parts pendant la durée du Fonds, sous réserve cependant du droit de sortie sans frais prévu à la Section 10.4 du prospectus du Fonds. Un rachat de l'investisseur avant la fin de la durée de placement recommandé pourrait avoir une incidence sur le rendement de l'investisseur.

#### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à INOCAP Gestion :

- Par courrier à l'adresse suivante : 19 rue de Prony – 75017 – Paris – France ;
- Par téléphone au numéro suivant : 01 42 99 34 60 ;
- Par email à l'adresse suivante : [contact@inocapgestion.com](mailto:contact@inocapgestion.com)
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société de gestion ou votre distributeur

#### Autres informations pertinentes ?

Les informations relatives aux performances passées du Fonds seront mises à la disposition des investisseurs dans les rapports annuels du Fonds.

Le nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées est de 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création du Fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées le sont toutes charges incluses.

Date de constitution du fonds :

Devise : Euro

Dépositaire : ODDO BHF

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le Fonds : La documentation réglementaire du Fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : INOCAP Gestion – 19, rue de prony 75017 Paris – Tél : 01 42 99 34 60.

- lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : les valeurs liquidatives seront mises à la disposition des investisseurs dans les rapports annuels et périodiques du Fonds.

**Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il lui est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité d'INOCAP Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est déclaré à l'Autorité des Marchés Financiers et commercialisable en France.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet [www.inocapgestion.com](http://www.inocapgestion.com)

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par téléphone au 01 42 99 34 60 ou à l'adresse email suivante : [contact@inocapgestion.com](mailto:contact@inocapgestion.com)